

Technicien postes de travail numérique

Offre n° O046251208000658

Publiée le 08/12/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : DEPARTEMENT DU LOT

Lieu de travail : Regourd - Avenue de l'Europe - BP 291, Cahors (Lot (46))

Poste à pourvoir le : 02/02/2026

Date limite de candidature : 07/01/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Détails de l'offre

Famille de métiers : Informatique et système d'information > Architecture, développement et administration des systèmes d'information

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

Métier(s) : [Chargé ou chargée de support et services des systèmes d'information](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Vous souhaitez assurer le bon fonctionnement des matériels et équipements informatiques liés au poste de travail numérique sur les 3 500 pc et 1 500 smartphones du Département et des collègues ?

Venez étoffer l'équipe de gestion des postes de travail numérique de la collectivité en tant que technicien postes de travail numérique !

Modalités contractuelles

- Si vous êtes fonctionnaire ou lauréat du concours : par voie statutaire.
- Si vous n'êtes pas fonctionnaire : en CDD de 3 ans, renouvelable.

Quotité et lieu de travail

- Poste à temps complet.
- Poste basé à l'Hôtel du Département, dans des locaux récents, agréables et fonctionnels, situés Avenue de l'Europe-Regourd à Cahors (46000), dont la construction s'est inscrite dans une démarche environnementale responsable et soucieuse de l'intégration paysagère.
- Stationnement possible et gratuit sur place.
- La commune de Cahors bénéficie également d'un réseau gratuit de lignes de bus. Arrêt à proximité.

Rémunération

Vous êtes fonctionnaire ?

Catégorie B de la filière technique de la FPT.

Régime indemnitaire : 480 € bruts mensuels.

Vous n'êtes pas fonctionnaire ?

Vos années d'expérience sont prises en compte pour déterminer le niveau de votre rémunération !

Prime : 480 € bruts mensuels.

Vous avez des enfants à charge ?

Que vous soyez fonctionnaire ou non, vous pourrez bénéficier du SFT (supplément familial de traitement). Il s'additionne au montant des allocations familiales.

Modalités de travail et avantages

- Des modalités de travail favorables à un équilibre vie personnelle / vie professionnelle : 25 jours de congés par an ; 28,5 de RTT ; Compte Epargne Temps.
- Une formation continue tout au long de votre carrière professionnelle.
- De multiples possibilités d'évolution en interne.
- Participation sous conditions, aux frais de transports domicile / travail (abonnements de transports en commun, forfait mobilités durables).
- Restaurant administratif ; smartphone professionnel/personnel.
- Des prestations sociales individuelles : adhésion du Département au CNAS, participation à la prise en charge de votre mutuelle santé et/ou prévoyance.
- Des activités et des loisirs à tarifs avantageux pour tous grâce à une équipe d'agents bénévoles organisés en association du personnel.

Missions / conditions d'exercice :

Contexte & missions

Le service Postes de travail numériques a pour mission de mettre à disposition et de maintenir le parc informatique du Département et des collèges et d'assurer l'assistance, accompagnement, formation et le dépannage pour les services de la collectivité et les collèges publics du département.

Au sein d'une équipe de 14 agents et sous la direction de votre chef de service, vous :

- prenez en charge les demandes de postes de travail numérique et d'équipements informatiques,
- assurez la conformité du parc de postes de travail Windows et Android, en configurant et personnalisant les postes et en vérifiant leur bon fonctionnement en termes de déploiement des applications des mises à jour et des applications, pour les services du Département et les collèges. Cela via des outils de gestion de flotte d'équipements,
- traitez les demandes de service et incidents auprès des agents du Département et des collègues
- assurez une veille sur les matériels informatiques.

Vos premiers chantiers/opérations ?

- Prendre en main les outils de gestion des tickets du Département et des collègues
- Prendre en charge les incidents et demandes de service
- Accompagner les agents sur les nouveaux matériels et usages
- Prendre en main les outils de déploiement
- Être garant des matériels informatiques

Profils recherchés :

De formation Bac+ 2, BTS ou DUT, vous justifiez d'une expérience de 5 ans sur un poste de technicien.

Rigoureux et organisé vous êtes aussi doté d'un excellent sens relationnel, vous avez le sens des priorités et êtes porteur de résolution de problèmes techniques.

Votre plus ? Vous possédez de solides connaissances techniques et savez évaluer les besoins de la collectivité. Votre expertise vous permet d'avoir des recommandations appropriées mais aussi de négocier auprès de nos fournisseurs.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0565534246

Informations complémentaires :

Vous voulez en savoir plus ?

N'hésitez pas à contacter Jérôme Quesnoy, chef du service Postes de travail numérique au 05 65 53 42 60.

Cette offre vous intéresse et vous vous reconnaissez dans ce portrait ?

Postulez avant le dimanche 4 janvier 2026.

Rencontrons-nous, échangeons et retrouvons-nous sur nos projets respectifs !

Lien de candidature : <https://jobs.layan.eu/fr/application-to-offer-of-departement-du-lot-no-83537?>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie

contractuelle.